



LES ŒUVRES DU T.-O.

Les Petites Franciscaines de Marie

(Suite.)



LORSQU'IL leur est permis de reprendre leurs quêtes quotidiennes, la vie s'adoucit beaucoup pour elles. Cependant la pauvreté, compagne inséparable de leurs jours d'épreuve, restera leur Mère bien-aimée. Et si aujourd'hui, les Petites Franciscaines de Marie, s'efforcent d'entourer de confort les chers malades qui leur sont confiés, elles gardent toujours pour elles et au milieu d'elles une place de choix

à la "Dame Pauvreté" de leur Séraphique Père.

Cependant, elles soupiraient sans cesse après le moment béni où il leur serait permis de se lier à Dieu par les vœux de religion, sous la règle de Saint François. C'était pour réaliser ce désir de leur âme qu'elles avaient quitté le monde ; c'était aussi la pensée qui soutenait leur courage au milieu des épreuves pénibles qu'elles avaient à subir. Trouver où placer leur maison-mère, afin de devenir de véritables religieuses et de remplir la condition posée par S. G. Mgr O'Reilly, pour être approuvées dans le diocèse : c'était là l'objectif de leurs incessantes prières et de leurs sacrifices.

Le bon Dieu les exauça d'une manière toute providentielle, en les mettant en relation avec Messire Amb. Fafard, curé de la Baie-Saint-Paul, qui venait d'ouvrir dans sa paroisse une maison de refuge aux vieillards abandonnés et pour la direction de laquelle il cherchait des religieuses.

Ce digne prêtre est considéré comme le fondateur de la